AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -2-7-73 545601

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)·
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LÈS-AUBRAIS
C.C.P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
30 Francs

VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

Dans l'ensemble l'état sanitaire des vignes est satisfaisant. Toutefois les pluies des 19, 20 et 21 Juin, plus ou moins abondantes suivant les régions, et celles du 27 Juin qui ont surtout intéressé le Sud et l'Est de la région Centre, peuvent avoir été à l'origine de nouvelles contaminations. D'autre part le dernier traitement conseillé dans le Bulletin du 15 Juin a pratiquement perdu son efficacité par suite du développement très important de la végétation. En conséquence, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement qui devra être exécuté au début de la semaine prochaine.

BLACK ROT DE LA VIGNE

Des taches parfois nombreuses sont observées dans les vignes contaminées et insuffisamment protégées. Le traitement dirigé contre le Mildiou de la vigne sera également efficace contre cette maladie.

ARBRES FRUITIERS

CYLINDROSPORIOSE DU CERISIER

Les conditions climatiques ont été peu favorables au développement de cette maladie. Toutefois quelques contaminations ont pu être observées au milieu du mois de Juin. Une prochaine période pluvieuse pourrait amener une extension de la maladie. Dans tous les vergers contaminés où l'on redoute cette maladie, il sera prudent que les cerisiers soient protégés lors de la prochaine période pluvieuse. Un traitement devra être effectué après la cueillette, si possible avant toute période pluvieuse importante.

POMMES DE TERRE

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les pluies de ces derniers jours ont pu provoquer localement de nouvelles contaminations. En conséquence il est conseillé de généraliser à toutes les cultures devant être récoltées après la mi-juillet, le traitement conseillé dans notre Bulletin du 26 Juin. Dans les parcelles contaminées et traitées conformément aux indications du bulletin du 26 Juin il y aura lieu de renouveler la protection dès que les pluies auront été suffisamment abondantes pour lessiver la dernière application.

CULTURES DIVERSES

CECIDOMYE DE LA LUZERNE

Le vol de la Cécidomyie de la luzerne est commencé depuis quelques jours. En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement dès que les boutons floraux commencent à se dégager, avant l'apparition du liseré violet de la fleur.

Les produits à base de Lindane à la dose voulue pour qu'il y ait 250 g de matière active à l'hectare sont efficaces. Le Toxaphène, produit inoffensif pour les abeilles, peut être également utilisé à la dose de 3 kg de matière active à l'hectare.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "Centre"

G. BENAS

P 274

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX